

4 Économie

CSRH, MONP, recensement....

Les explications de Madeleine Berre

MSM

Libreville/Gabon

Les dernières mesures prises lors du Conseil des ministres du 29 mars concernant, notamment, la mise en place de la Contribution de solidarité sur les hauts revenus (CSRH), la réduction de 50 % de la main-d'œuvre non permanente (MONP) et le prochain recensement biométrique des agents de l'État, ont provoqué une vague de contestation et d'incompréhension chez les agents publics et, plus largement, dans l'opinion nationale. Face à ce tollé, la ministre de la Fonction publique s'est résolue à expliquer les raisons de ces décisions importantes.

SUITE au Conseil des ministres du 29 mars 2019 au cours duquel plusieurs mesures ont été entérinées, la ministre de la Fonction publique, de l'Innovation, du Service public et du Travail, Madeleine E. Berre, a présidé, le jeudi 4 avril, une importante séance de travail en interne. Y ont pris part, le secrétaire général du ministère, les directeurs



Photo : DR

Madeleine Berre, entourée de ses collaborateurs.

général et les conseillers. Cette rencontre avait pour objectif d'apporter le maximum d'éclaircissements sur les récentes mesures gouvernementales, notamment sur la Contribution de solidarité sur les hauts revenus (CSRH), la réduction de 50 % de la Main-d'œuvre non permanente (MONP) et le prochain recensement biométrique des agents de l'État. Pour ce qui est de la Contribution de solidarité sur les hauts revenus (CSRH), la ministre rappelle que toute personne émargeant au budget de l'État et percevant une rémunération mensuelle brute supé-

rieure ou égale à 650 000 Francs CFA y est assujettie. Les taux de prélèvement de la CSRH se répartissent comme suit : 650 000 FCFA - 1 500 000 FCFA (5%) ; 1 500 001 FCFA - 2 000 000 FCFA (10%) ; 2 000 001 FCFA - et plus (15%). « Cette contribution de solidarité permettra l'orientation des financements vers la modernisation des écoles, des établissements de santé, mais également des conditions de travail et d'emploi des agents publics de l'État », a indiqué Madeleine Berre. **RECENSEMENT\*** Se prononçant sur le recensement des agents publics



Photo : Abel Eyeghe/ L'Union

Les syndicats sont "vent debout" contre les réformes annoncées par le gouvernement.

envisagé, la ministre a précisé que cette opération vise une meilleure gestion du capital humain de l'État. « En effet, ayant constaté le taux d'absentéisme élevé au sein de l'administration publique, il paraît indispensable de mettre en place un mécanisme qui permettra d'avoir des données claires sur l'employabilité des agents publics, leur rendement et leurs conditions de travail, en vue de les rendre plus productifs », a souligné Mme Berre. **MONP\*** Avec un impact considérable sur la masse salariale de l'État, la Main-d'œuvre non permanente

(MONP), quant à elle, résulte d'une exception au recrutement dans la Fonction publique qui visait une population de travailleurs de faible qualification. Au regard des disparités importantes dans la répartition géographique des agents par département ministériel, à Libreville et à l'intérieur du pays, le membre du gouvernement a rappelé que la mesure de suppression de 50% de la MONP permettra d'identifier, entre autres : les personnes en abandon de leur poste de travail ; les personnes touchées d'incapacité ; les personnes dont le rendement n'est pas avéré

; les personnes touchées par l'âge de la retraite, fixée à 55 ans pour la MONP ; et les personnes employées dans des services en inadéquation avec leur formation ou leur profil. « Les objectifs de cette réforme restent surtout une opportunité, qui permettra au gouvernement d'examiner, notamment : l'externalisation de certains services ; la reconversion et la formation des agents répondant aux exigences de performance de l'administration ; l'amélioration de la gouvernance de la gestion de nos ressources humaines en corrélation avec les besoins réels de chaque administration ; et l'adoption d'un régime juridique adéquat prenant en compte cette catégorie d'agents », a expliqué la ministre de la Fonction publique. Madeleine Berre a insisté sur le fait que ces mesures ont été prises conformément à la vision du président de la République, Ali Bongo Ondimba, dans le sens de l'amélioration des conditions de travail de l'agent de l'État, afin de rendre plus efficace et plus performante l'administration publique.

Après l'installation du nouveau directeur général de la SEEG

Les défis de Bernard Gervais de Souza

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

QUARANTE-HUIT (48H) heures après sa désignation par le Conseil d'administration de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), comme directeur général délégué, Bernard Gervais de Souza a officiellement pris ses fonctions. C'était jeudi dernier au cours d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Emmanuel Norbert Tony Ondo Mba. Les orientations données au nouveau DG sont claires, selon le ministre de tutelle. Il s'agit d'œuvrer pour que la SEEG fournisse « l'eau et l'électricité pour tous ». « Nous voulons avoir cette eau et cette électricité aux meilleurs tarifs possibles. Mais aussi que notre environnement soit préservé. Si vous parvenez à allier



Photo : DR

Le ministre Ondo Mba présidant la passation de charges entre Bernard Gervais de Souza et Jean Pierre Lasseni Duboze.

toutes ces contraintes, vous pouvez être rassuré de ce que vous aurez atteint les objectifs assignés par les plus hautes autorités du pays», a souligné le membre du gouvernement. L'installation du nouveau directeur général met officiellement un terme à la période de réquisition de la SEEG pour une année, après le divorce entre Veolia et l'Etat gabonais. Pour Emmanuel Norbert Tony Ondo Mba, « c'est donc une nouvelle ère qui s'ouvre pour notre société, pour une entreprise faite d'hommes et de femmes vaillants, qui se mobilisent au quotidien, pour que les Gabonais puissent avoir l'eau et l'électricité chez eux. » C'est pourquoi le ministre de l'Eau et de l'Énergie a salué

les efforts déployés par le staff managérial sortant, les employés et les anciens collaborateurs, pour l'ab-



Photo : DR/ L'Union

La qualité de l'eau du robinet fait partie des priorités du nouveau manager.

négarion manifestée durant ladite période de réquisition, en dépit des incertitudes qui l'ont

négarion manifestée durant ladite période de réquisition, en dépit des incertitudes qui l'ont

émaillée. Jean-Pierre Lasseny Duboze, le responsable sortant, a remercié le président de la République pour la confiance placée en lui. Non sans indiquer que « les challenges demeurent et sont importants. » Quant au promu, qui devra poursuivre les chantiers laissés par son prédécesseur, il a promis de ne ménager aucun effort pour mener à bien sa mission. « Le salaire en argent n'est pas la seule forme de rémunération. Quand on commencera à parler en bien de nos prestations, je pense que ce sera une forme de salaire hautement gratifiante », a insisté Bernard Gervais de Souza. Il a enfin exhorté les personnels à œuvrer, pour redonner à la SEEG cette renommée - acquise il y a 20 ans - de société de référence en matière de gestion technique dans son domaine d'activité.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 04/04/2019				VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	FIXING			DEV	CFA	en date du		
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA					
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	04/04/2019	5 455,73
USD	1,1243	1USD =	583,436	1 USD	605,963	DOW JONES	04/04/2019	26 214,73
CAD	1,4964	1CAD =	438,357	1 CAD	472,107	<b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b> <b>04 Avril 2019: 69,49</b>		
JPY	125,3000	1JPY =	5,235	100 JPY	552,604			
GBP	0,8539	1GBP =	768,189	1 GBP	822,135			
CHF	1,1206	1CHF =	585,362	100 CHF	62 867,32			
ZAR	15,9120	1ZAR =	41,224	100 ZAR	4 359,38			
MAD	10,8393	1MAD =	60,517	1 MAD	63,90			
CNY	7,5423	1CNY =	86,970	1CNY	89,58			
KES	113,0800	1KES =	5,801	1KES	5,97			

**CHANGEMENTS**  
 SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>  
 Union Gabonaise de Banque